

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Lettres

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : lettres et langues

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master mention *Lettres* de l'Université de Strasbourg s'inscrit dans le droit fil de la licence en lettres en proposant une poursuite d'études cohérente. Le socle de connaissances et de compétences acquises en licence est complété, approfondi, questionné et remis en perspective. Les trois parcours de la licence *Lettres* trouvent leur correspondant en master. Le master *Lettres* permet d'enrichir l'offre de formation de niveau licence, ouvrant de ce fait l'entrée à des étudiants hors de l'Université de Strasbourg.

Six spécialités sont proposées : l'une est proprement professionnalisante (*Métiers de l'édition*), les autres sont davantage axés recherche : *Sciences du langage*, *Littérature générale et comparée*, *Philologie classique*, *Cultures littéraires européennes* et *Etudes médiévales interdisciplinaires*. Cette dernière spécialité est portée conjointement par d'autres mentions de master (*Théologie catholique* et *Histoire, archéologie, histoire de l'art*), elle concerne peu d'étudiants. La spécialité *Philologie classique* intègre trois parcours (*Philologie classique intégrale*, *Parcours franco-allemand*, *Parcours franco-italien*) selon les langues choisies par les étudiants. Enfin, la spécialité *Cultures littéraires européennes* est un master Erasmus Mundus.

## Analyse

### Objectifs

La mention *Lettres* poursuit et approfondit les connaissances acquises en licence en littérature ou linguistique. Elle amène progressivement les étudiants à construire une réflexion méta-discursive sur ces disciplines. Elle élargit cette réflexion en proposant des questionnements transversaux en direction d'autres champs. Elle forme à des compétences en rédaction et expression fines, à l'analyse de discours, favorise l'autonomie et le travail en équipe. La spécialité *Métiers de l'édition (ME)* développe des connaissances en rapport avec le métier visé (droit, informatique, marketing territorial).

Les objectifs visés sont en adéquation avec les spécialités. La spécialité *ME* a des objectifs professionnels dominants alors que les autres spécialités s'orientent davantage vers la recherche.

Les métiers visés sont ceux de l'enseignement, de la recherche, ou, de manière plus générale, de la formation. Après un complément de formation, les étudiants peuvent devenir éditeurs, journalistes, rédacteurs, travailler dans l'information/communication ou le tourisme. Les étudiants de la spécialité *Sciences du langage (SdL)* peuvent devenir orthophonistes, informaticiens, juristes. La spécialité *ME* ouvre à « tout le secteur du livre ». La spécialité *Cultures littéraires européennes (CLE)* dispense une formation « européenne » et permet d'intégrer des structures internationales.

Les connaissances et compétences attendues entrent bien dans le domaine des lettres. A l'exception des spécialités *CLE* et *ME*, les métiers visés semblent avoir un spectre singulièrement large, d'autant qu'aucune unité d'enseignement (UE) ou stage ne semble directement y préparer.

|  |
|--|
| <b>Organisation</b>  |
| <p>La mention <i>Lettres</i> est déclinée en cinq spécialités, complétée d'une, portée conjointement par d'autres mentions de master : <i>Philologie classique (PhCL)</i> qui comprend trois parcours (<i>Philologie classique intégrale, Parcours franco-allemand, Parcours franco-italien</i>), <i>Sciences du langage (SdL)</i>, <i>Littératures française, générale et comparée (LFGC)</i>, <i>Métiers de l'édition (ME)</i>, <i>Cultures littéraires européennes/Erasmus Mundus (CLE)</i> et <i>Etudes médiévales interdisciplinaires</i> (portée conjointement par l'histoire, la théologie, etc.) dont le fonctionnement semble différent.</p> <p>La formation s'organise en quatre semestres validés chacun par 30 crédits européens. Trois spécialités (<i>PhCL, SdL, LFGC</i>) ont une organisation semblable : au premier et deuxième semestre (S1 et S2), une UE méthodologie, deux UE disciplinaires, une UE de langue vivante, une UE d'option ; au troisième semestre (S3), une UE de professionnalisation en sus, au quatrième semestre (S4), une UE mémoire et stage. Au S2, les étudiants rédigent un projet de mémoire, au S4 leur mémoire. Ils sont totalement libérés d'enseignement durant ce dernier semestre. Certains enseignements sont mutualisés (méthodologie, langues vivantes étrangères et professionnalisation).</p> <p>Les spécialités <i>ME</i> et <i>CLE</i> ont des contraintes particulières et une organisation spécifique. La spécialité <i>ME</i> propose des stages obligatoires en M1 et un stage long en M2. Pour la spécialité <i>CLE</i>, les contraintes sont liées à la collaboration avec les autres universités partenaires dans le cadre du dispositif ERASMUS Mundus. Cette spécialité est toutefois fortement mutualisée avec la spécialité <i>LFGC</i>. Les parcours internationaux de la spécialité <i>PhCL</i> suivent les calendriers des universités partenaires. Enfin, la spécialité <i>Etudes médiévales interdisciplinaires</i> a son fonctionnement propre. Elle est suivie par deux ou trois étudiants inscrits aussi en lettres, sur le régime de la double inscription.</p> <p>La maquette pédagogique est claire et lisible. L'offre de formation est riche, cohérente et progressive. Les mutualisations sont appropriées et permettent de souder quelque peu cette mention dont les spécialités ont des identités très fortes. En effet, la mention <i>Lettres</i> est constituée de spécialités dynamiques mais sans pour autant avoir de projets fédérateurs.</p> |
| <b>Positionnement dans l'environnement</b>   |
| <p>L'adossement aux laboratoires de recherche est solide. Certaines formations (<i>PhCL, SdL, ME</i>) sont uniques dans l'environnement régional.</p> <p>La spécialité <i>ME</i> entretient des liens forts, logiques et pertinents avec des partenaires extérieurs : Confédération de l'illustration et du livre, festival Central Vapeur, Haute école des arts du Rhin, etc. Les autres spécialités gagneraient à formaliser davantage de partenariats (avec des collectivités, structures culturelles et autres) et à faire intervenir plus de professionnels pour optimiser l'accompagnement et la professionnalisation des étudiants.</p> <p>La mention <i>Lettres</i> a signé des conventions avec des universités étrangères partenaires (Institut für Buchwissenschaft de Mayence, Thessalonique en Grèce, Bologne et Naples en Italie, Freiburg en Allemagne, Laval au Québec, etc.). Par rapport à la diversité des possibilités offertes, le dossier souligne toutefois le faible nombre de mobilités sortantes.</p>  |
| <b>Equipe pédagogique</b>  |
| <p>L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs (EC) : professeurs d'universités (PR), maîtres de conférences (MCF), MCF-HDR (habilitation à diriger des recherches). Elle est complétée de professionnels pour la spécialité <i>ME</i>. Il existe une bonne variété et complémentarité de l'équipe, en ce sens que tous les membres de la faculté de lettres peuvent être amenés à intervenir dans la formation.</p> <p>Chaque spécialité est dirigée par un responsable. La commission d'évaluation des formations, au niveau de la faculté, réfléchit au contenu des formations, selon les procédures définies en licence (le dispositif est commun aux deux niveaux de formation, il n'est pas détaillé en profondeur dans le dossier portant sur le master).</p> <p>Certaines spécialités ont leur fonctionnement propre : pour la spécialité <i>CLE</i>, il est prévu des réunions annuelles des responsables internationaux. La spécialité <i>ME</i> fonctionne selon le principe d'un véritable conseil de perfectionnement, intégrant des professionnels. Il conviendrait sans doute que les autres spécialités s'alignent sur ce conseil de perfectionnement (ou toute instance similaire) en intégrant des professionnels, même si cela peut paraître difficile pour des masters plus teintés à finalité recherche.</p>   |
| <b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>  |
| <p>Les effectifs sont stables avec en moyenne 85 étudiants en M1 et 90 étudiants en M2. On note que les étudiants choisissent souvent de redoubler leur M2 pour finaliser leur mémoire. Il conviendrait de réfléchir à cette situation et d'en identifier les raisons (lourdeur des enseignements ? année de battement pour retarder l'entrée sur le marché de l'emploi ? préparation des concours ?).</p> <p>Les chiffres et les informations fournis pour le taux d'insertion professionnelle ne permettent pas d'avoir une idée précise de la situation des étudiants 30 mois après l'obtention de leur diplôme (peu de réponses aux enquêtes - manque de fiabilité des résultats). Le dossier indique 46 diplômés insérés en 2011, 14 en 2012, 17 en 2010 en tant qu'enseignants ou fonctionnaires dans l'administration publique, journalistes, pigistes, salariés dans les secteurs de la communication ou de la publicité. Certains emplois ne correspondent pas au niveau de qualification obtenu mais le peu de données communiquées ne permet pas d'analyse ni de conclusion.</p>  |

|   |
|---|
| <p>L'insertion professionnelle dépend fortement de la spécialité choisie. La plupart des étudiants de la spécialité à finalité recherche (<i>LFGC</i>) semblent réussir les concours de l'enseignement, dans une proportion qui reste à déterminer. La spécialité <i>CLE</i> présente selon le dossier un bon taux d'insertion à l'étranger, dans le pays d'origine des étudiants. Les diplômés de la spécialité <i>PhCL</i> s'engagent surtout dans la poursuite d'études en doctorat. Il n'existe aucun chiffre pour la spécialité <i>ME</i>, ce qui est étonnant s'agissant d'une formation à finalité fortement professionnelle. La poursuite d'études en doctorat est très réduite (cinq diplômés en 2010, sept en 2011 et deux en 2012). Cette situation n'est pas commentée dans le dossier.</p>   |
| <p>Place de la recherche</p>  |
| <p>La formation est adossée de manière probante à plusieurs équipes de recherche : CARRA (Centre d'analyses des rhétoriques religieuses de l'Antiquité - EA (équipe d'accueil) 3094) ; LiLPa (Linguistique, langues, parole - EA 1339) ; Configurations littéraires (EA 1337) et ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe - EA 3400). Des enseignants-chercheurs dispensent des enseignements, les étudiants ont accès au monde de la recherche via les colloques, les journées d'études, les revues. Les étudiants de la spécialité <i>PhCL</i> participent à des manifestations scientifiques à l'étranger (à titre d'exemple, <i>Colloquium Rhenanum</i>). Leurs déplacements sont défrayés. Les spécialités plus orientées recherche prônent la « formation à la recherche/par la recherche ». Aussi, un stage en laboratoire est rendu obligatoire par une UE dédiée. Le dispositif est positif. L'adossement à la recherche est moins pertinent pour la spécialité <i>ME</i>.</p>  |
| <p>Place de la professionnalisation</p>   |
| <p>La professionnalisation est centrale dans la spécialité <i>ME</i> (50 % d'intervenants professionnels, simulation d'entreprise éditoriale, stages longs). L'adaptation des contenus évolue en fonction des besoins du marché (par exemple, importance grandissante du numérique). Le mémoire est conçu comme une pièce justifiant des compétences de l'étudiant et leur savoir-faire est valorisé. Les étudiants, accompagnés par un agent littéraire, réalisent une sorte de « book ». Le supplément au diplôme est personnalisé et conçu dans un esprit de transparence, de lisibilité et de valorisation pour une meilleure employabilité. Il s'agit d'un réel atout pour l'embauche des diplômés. Les autres spécialités sont davantage tournées vers la recherche mais la maquette pédagogique prévoit des modules de professionnalisation : au S1, une UE Certification pour l'emploi, au S3, une UE de professionnalisation en lien avec l'Espace Avenir qui semble une continuation du projet personnel et professionnel (PPP) réalisé en licence. Un atelier de mise en situation « prêt à l'emploi » (simulation d'entretien d'embauche) est aussi prévu. Des intervenants de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) viennent présenter les débouchés de la fonction publique aux étudiants inscrits en spécialité <i>SdL</i>. De manière générale, les spécialités orientées recherche gagneraient à amplifier leurs efforts et à formaliser les compétences acquises des étudiants (portefeuille/livret de compétences).</p> |
| <p>Place des projets et des stages</p>  |
| <p>Le master <i>Lettres</i> travaille en collaboration avec l'Espace Avenir, service d'orientation de l'université pour la recherche de terrains de stage. La spécialité <i>ME</i> a mis en place une pédagogie de projet utile à la mise en application des enseignements reçus (micro-maison d'édition). Le mémoire est conçu comme un outil d'apprentissage, de formalisation des acquis professionnels et de valorisation des compétences, puisqu'il s'agit de réaliser un livre. Le fonctionnement des stages est exemplaire. En M1, les étudiants effectuent un stage court entre les mois de mai et juillet, dont le rapport et le bilan sont réalisés à la rentrée suivante. En M2, un stage long (six mois, 35 heures/semaine) intervient au S4, le rapport et la soutenance ont lieu en septembre devant les étudiants de M1. Pour les autres spécialités, un stage court (deux à trois mois) est prévu en M1, évalué par un rapport/projet. Ce dernier permet d'accompagner les étudiants pour leur stage de six mois (au S3) et leur mémoire (au S4). Les spécialités à finalité recherche imposent un stage très original en laboratoire. Instaurer des partenariats avec des entreprises, des collectivités ou des structures culturelles de manière durable permettrait d'optimiser l'intégration des étudiants dans un milieu professionnel en lien avec leurs objectifs de carrière.</p>   |
| <p>Place de l'international</p>   |
| <p>La mention présente une dimension internationale forte qui dynamise les parcours. Certaines spécialités ont une vocation internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la spécialité <i>CLE</i> est sous convention Erasmus Mundus, le mémoire est rédigé dans la langue non maternelle de l'étudiant. La soutenance s'effectue en deux langues ;</li> <li>- la spécialité <i>PhCL</i> a mis en place des accords avec des universités partenaires : de Freiburg (<i>Parcours franco-allemand</i>), de Naples (<i>Parcours franco-italien</i>) et du Québec. Des échanges d'enseignants sont également prévus dans ces accords ;</li> <li>- la spécialité <i>ME</i> est principalement tournée vers l'Allemagne (liens avec Mayence). Les intervenants étrangers donnent cours dans leur langue maternelle. Des cours d'anglais de l'édition sont prévus dans la maquette pédagogique.</li> </ul>  |

|  |
|--|
| <p>Par ailleurs, des voyages d'études à l'étranger sont fréquents pour la spécialité <i>Etudes médiévales interdisciplinaires</i>. Un enseignement d'anglais de spécialité est proposé aux étudiants inscrits en <i>SdL</i>. Une UE Langues étrangères (anglais général, anglais de spécialité, allemand ou espagnol) est présente dans les maquettes pédagogiques des spécialités <i>LFGC</i>, <i>PhCI</i> et <i>SdL</i>. 18 heures d'enseignement sont dispensées mais le coefficient est très faible (1), ce qui est susceptible d'influencer négativement l'investissement des étudiants. La mobilité des enseignants et des étudiants est encouragée. La formation reçoit de nombreux étudiants étrangers (entre un tiers et un quart des effectifs). La moitié des étudiants de la spécialité <i>CLE</i> proviennent d'universités étrangères. La mobilité entrante est forte, principalement pour la spécialité <i>SdL</i> (en moyenne annuelle 120 demandes). En revanche, selon le dossier, la mobilité sortante est faible. Elle mériterait de faire l'objet d'une information accrue pour motiver au départ. Il faudrait aussi réfléchir à un système de bourses en faveur des étudiants en situation économique fragile.</p>   |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>  |
| <p>La majorité des étudiants est en formation initiale. La formation continue est évoquée (en spécialité <i>ME</i> uniquement) mais elle semble se heurter à des problèmes de financement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, ses modalités ne sont pas détaillées dans le dossier. Le recrutement est de droit pour les spécialités <i>PhCI</i>, <i>SdL</i>, <i>LFGC</i>. Les étudiants viennent majoritairement des licences de l'Université de Strasbourg. En spécialité <i>PhCL</i>, les effectifs sont composés pour moitié d'étudiants issus de troisième année de la licence <i>Lettres</i> de l'Université de Strasbourg et pour moitié d'étudiants étrangers, d'étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles ou provenant d'autres universités. Le recrutement s'effectue différemment pour les spécialités <i>ME</i> et <i>CLE</i> qui recrutent majoritairement à l'extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la spécialité <i>ME</i>, recrutement sur dossier et entretien, tests de langue (deux langues vivantes), les étudiants ont parfois déjà obtenu un M1 ou un M2 du master <i>Lettres</i> ;</li> <li>- pour la spécialité <i>CLE</i>, recrutement sur dossier.</li> </ul> <p>Des dispositifs de remédiation sont prévus : en langue étrangère (<i>ME</i>), en langue latine ou grecque (<i>PhCI</i>), en français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers via un dispositif porté par l'Institut international d'études françaises (IIEF) après la pré-rentree. Un suivi systématique des étudiants est assuré pour les spécialités <i>CLE</i> et <i>ME</i>. Ce suivi est proposé sur demande pour les autres spécialités, les faibles effectifs le permettant. Il est possible de passer d'une spécialité à l'autre (entre le S1 et le S2 ou entre le S2 et le S3), à l'exception des spécialités <i>CLE</i> et <i>ME</i>. Les demandes sont rares.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>  |
| <p>Les enseignements sont dispensés en présentiel uniquement, les modalités sont variées (cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, activités collectives, séminaires). On note quelques déséquilibres dans l'utilisation du numérique selon les spécialités. La plateforme de travail <i>Moodle</i> sert parfois à la mise en ligne de compléments de cours ou d'exercices mais elle reste sous-exploitée. Toutefois 10 % des enseignants se sont formés à son utilisation. Le numérique, considéré comme un prérequis, est intégré au cours de méthodologie en M1. En spécialité <i>SdL</i>, il prend une dimension plus technique avec des cours de linguistique outillés qui impliquent la maîtrise de logiciels spécifiques. En spécialité <i>ME</i>, le numérique est exploité comme un élément essentiel. L'internet permet la diffusion et la valorisation des travaux. Les étudiants créent une maison d'édition numérique. Ils mènent des travaux collaboratifs et gèrent un blog sur Wordpress. En spécialité <i>PhCI</i>, un travail est réalisé en humanités numériques sur des ressources en ligne. De manière générale, comme le souligne le dossier, il conviendrait de développer la place dédiée aux humanités numériques. La mention travaille avec la mission Handicap, le dispositif programmé est adapté. Le dossier ne mentionne pas le cas des étudiants salariés, estimés rares en lettres, ce qui est étonnant.</p>  |
| <p>Evaluation des étudiants</p>  |
| <p>L'évaluation des étudiants obéit à un dispositif classique : le jury siège à la fin de chaque semestre et à la fin de l'année universitaire pour chaque spécialité. Le dossier précise que les jurys sont ouverts à tous les enseignants afin d'éviter qu'un jury ne puisse siéger en cas d'absence d'un des membres. Le principe d'évaluation est celui du contrôle continu intégral. Il n'existe pas d'épreuves de rattrapage mais des dérogations sont possibles. L'oral est la forme privilégiée de l'évaluation, toutefois quelques épreuves écrites sont mises en place. Des rapports et des mémoires sont prévus, complétés par des entretiens et des soutenances devant jury. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. La spécialité <i>CLE</i> fait l'objet d'un dispositif particulier : la date de soutenance du mémoire est contrainte par le calendrier international et la soutenance s'effectue en deux langues. La spécialité <i>ME</i> impose une soutenance du rapport de stage en septembre, ce qui induit une diplomation en octobre. Le principe du contrôle continu favorise l'investissement des étudiants et bien qu'il engendre des corrections lourdes pour les enseignants, il est souhaitable de maintenir ce système tout en veillant à en varier et alterner les types d'évaluation. Le dispositif décrit est parfaitement transparent.</p>  |

|   |
|---|
| Suivi de l'acquisition de compétences   |
| <p>Chaque spécialité propose un supplément au diplôme et la personnalisation de ce document par la spécialité <i>ME</i> est une initiative très positive qu'il serait judicieux de généraliser. Le dossier indique que le travail est en cours pour les autres spécialités.</p> <p>La constitution d'un portefeuille de compétences serait également un atout pour une meilleure employabilité. Le dossier indique également que la réflexion est en cours, en lien avec l'Espace Avenir.</p>   |
| Suivi des diplômés  |
| <p>Les spécialités <i>CLE</i> et <i>ME</i> sont performantes concernant le suivi du devenir des diplômés : respectivement mobilisation du réseau <i>alumni</i> qui se réunit tous les ans et du réseau d'anciens formalisé par un blog.</p> <p>Pour les autres spécialités, ce suivi est géré par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) : peu de données ou d'analyse de données sont communiquées dans le dossier.</p>   |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation  |
| <p>Le master <i>Lettres</i> reconduit la procédure mise en œuvre en licence <i>Lettres</i>. Une commission d'évaluation des formations composée du doyen, du vice-doyen, des responsables de départements, des responsables de spécialité, de la directrice de la scolarité et d'étudiants (de niveaux licence et master) se réunit deux fois par an. Il n'y a pas d'intervenant extérieur dans cette commission évaluative. Seule la spécialité <i>ME</i> dispose d'un véritable conseil de perfectionnement.</p> <p>En dépit de la présence d'un « référent qualité », l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas exploitable, car elle renvoie trop peu de résultats.</p> <p>Il conviendrait de systématiquement mettre en place des conseils de perfectionnement comprenant des intervenants extérieurs pour toutes les spécialités et de travailler à une procédure fiable d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> |

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Dimension internationale forte (Erasmus Mundus - accords internationaux).
- Une offre de formation attractive, solide, avec des parcours d'excellence (*Cultures littéraires européennes, Philologie classique*) et un véritable parcours professionnel très efficace (*Métiers de l'édition*).
- Une structure administrative forte, une organisation de la formation claire et dynamique.

### Points faibles :

- Une préprofessionnalisation encore trop faible, hors master *Métiers de l'édition*, en dépit des bonnes pratiques (UE de professionnalisation) ; part encore trop réduite des professionnels (en particulier dans les instances d'évaluation des formations).
- Manque de mobilité sortante.
- Manque de suivi des diplômés au niveau des spécialités.

### Avis global et recommandations :

La formation est extrêmement solide. Elle offre des parcours de formation divers et cohérents, pour certains ouverts à l'international. Les équipes ont à cœur d'assurer la réussite des étudiants.

Dans le cadre de la nouvelle configuration des masters, il faudra veiller à la lisibilité globale de la mention dotée de spécialités à forte identité. Certains points seraient à améliorer et semblent d'ailleurs déjà faire l'objet de réflexions au sein de l'établissement : la question de la mobilité sortante qu'il faudrait absolument encourager (par exemple par un système de bourses), celle du suivi des diplômés qui devrait faire l'objet d'une stratégie d'établissement et d'une mobilisation accrue des réseaux d'*alumni*.

Les bonnes pratiques constatées pour certaines spécialités (stages en laboratoire pour les spécialités à finalité recherche, conseil de perfectionnement en *Métiers de l'édition* avec présence de professionnels, etc.) pourraient se généraliser.

# Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Lettres*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**